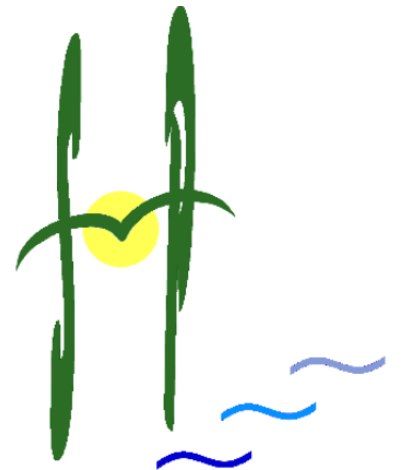
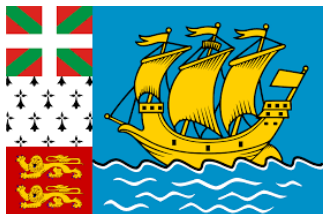


Saint Pierre et Miquelon

Dr LAAMEL
CH François Dunan
Pharmacien des hôpitaux
tchouki@ch-fdunan.fr



Un morceau de France en Atlantique Nord



Seul territoire Français en Amérique du Nord,

- Situé dans l'Atlantique nord, à l'embouchure du Saint-Laurent, à 4700 kilomètres de Paris, à 1300 kilomètres de Montréal (trois heures d'avion), à 560 kilomètres de la ville d'Halifax, capitale de la province canadienne de la Nouvelle-Écosse et à moins de 25 kilomètres des côtes sud de la province canadienne de Terre-Neuve et du Labrador.
- Un environnement canadien et de langue anglaise (Nouvelle Ecosse, Terre Neuve-Labrador)
- Populations légales des communes :
- Saint Pierre : 5 434 habitants
- Miquelon : 607 habitants





Centre Hospitalier François Dunan

3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre

Les missions du Centre Hospitalier

Article L6147-3

L'établissement public de santé territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon est chargé d'une mission générale de prévention et de soins comportant ou non hébergement.

Cet établissement reçoit le concours de l'Etat pour les services d'hébergement non pris en charge par l'assurance maladie.

Il exerce les missions définies aux chapitres Ier et II du titre Ier du livre Ier de la présente partie, notamment le diagnostic et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes. Il dispense également les soins à domicile aux personnes qui en font la demande. Il assure les transports sanitaires définis au titre Ier du livre III de la présente partie à l'exception des transports vers des destinations extérieures au territoire de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il assure les missions dévolues au département dans les domaines définis par l'article L. 1423-1.

De plus, il est chargé :

1° De la vente au détail des médicaments, produits et objets mentionnés aux articles L. 4211-1 et L. 5111-1 ainsi que les dispositifs médicaux définis à l'article L. 5211-1. Par dérogation aux dispositions du 1° de l'article L. 5126-8, l'autorisation de vente au public est permanente

2° Du contrôle sanitaire aux frontières défini au chapitre V du titre Ier du livre Ier de la partie III ;

3° Des examens et contrôles nécessaires à la protection de la santé publique prévus au livre III de la partie I.

Il concourt à l'éducation sanitaire.

Il peut assurer la gestion des établissements sociaux existant dans la collectivité territoriale.

☐ Hospitalisations (pas de T2A)

➤ 18 lits de médecine polyvalente 13 lits de chirurgie 4 lits de maternité

☐ Consultations

☐ SSIAD 25 places

☐ USLD 35 lits

☐ PMI (protection maternelle et infantile)

☐ CMP (centre médico psychologique)

☐ EHPAD 25 lits

☐ Assure les missions des médecins spécialistes

☐ La permanence des soins SAMU

☐ La dialyse

☐ Le transport sanitaire

☐ Les évacuations sanitaires

☐ Les explorations

☐ Centre pénitentiaire

☒ Vente au détail des médicaments (pharmacie de ville)

☐ Télémédecine

☐ Centre Médical sur la commune de Miquelon-Langlade

L'approvisionnement des produits de santé à Saint Pierre et Miquelon

**Tout sauf un Long
Fleuve Tranquille... ..**

Absence de ligne directe
(Aérien ,Maritime)

Tout transite par le Canada...

Produits dangereux

Système
d'information
Inadapté (CPAGE +BO)

produits dérivés de
certaines sources de
matières premières

Mode de transport



Autorisation
exportation des
psychotropes

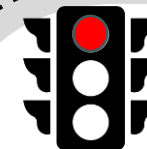
Produits
contingentés
Hospistock - PUI

3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre

Absence de
grossiste en cas de
rupture

Absence d'autorisation
dépannage du
CANADA

Déclarations douane
Super chronophage



Transport aérien défaut
de priorisation pdts santé
(DSP-DGAC)

Capacité de stockage
insuffisante

Pas de priorisation de
dédouanement produits
de santé

3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre

Autorisation exportation des psychotropes et stupéfiants (AEP)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Denis le, 10 juin 2022

AUTORISATION D'EXPORTATION DE PSYCHOTROPES/PSYCHOTROPIC EXPORT AUTHORIZATION
AEP-2022-6-3316

Valable pour une seule opération – ne peut être fractionné
Permit valid for one shipment only. Multiple shipments are not allowed

La Directrice Générale de l'ANSM/The Director General of the ANSM

Vu les Conventions Internationales sur les stupéfiants de 1961 et sur les psychotropes de 1971
Single convention on narcotics drugs of 1961 and convention on Psychotropics substances of 1971
Vu les articles R.5132-78 et R.5132-92 du Code de la santé publique/Health Public Code articles R.5132-78 and R.5132-92

Autorise l'EXPORTATION/ Authorizes the EXPORTATION		
Par : By :	GEODIS CL RHÔNE-ALPES PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN, 275 ALLÉE DU MONT BRON 01150 SAINT VULBAS FRANCE	P/C B/O ARROW GENERIQUES 26 AVENUE TONY GARNIER 69007 LYON FRANCE
Des produits/Substance or preparation: 60 x 60 COMPRIMÉ(S) SÉCABLE(S) ALPRAZOLAM ARROW 0,25 MG 20 X 60 COMPRIMÉ(S) SÉCABLE(S) ALPRAZOLAM ARROW 0,50 MG		
Tenueur en base anhydre/Base drug content: ALPRAZOLAM 1 GRAMS 500 MILLIGRAMS		
A destination de : To:	CENTRE HOSPITALIER F. DUNAN 20 RUE MAITRE GEORGES LEFÈVRE, SERVICE PHARMACIE, BP 4216 97500 ST PIERRE ET MIQUELON SAINT PIERRE AND MIQUELON	

TRANSPORT PAR VOIE/MEANS OF TRANSPORT : AERIEENNE
Douane/Customs: DIR. REG. DOUANES D'ORLY
Valable jusqu'au/Date of expiry: 10 décembre 2022

P/La Directrice Générale et par Délégation : le Chef par interim du pôle
Régulation des flux des stupéfiants et psychotropes
Luciano Amato

Original destiné au demandeur/Original copy for applicant

16105/2022

Conséquences



Délais
d'approvisionnements
plus longs



Vu l'absence de grossiste



Impossibilité de se faire
dépanner par le Canada



La peur de la rupture



Tendance à Surstockage



Pérémissions

3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre



Les Déclarations de douane

Très chronophage

- DD: Droit de douane
- TS: Taxe spéciale
- OM: Octroi de mer
- D: Débarquement (2%)

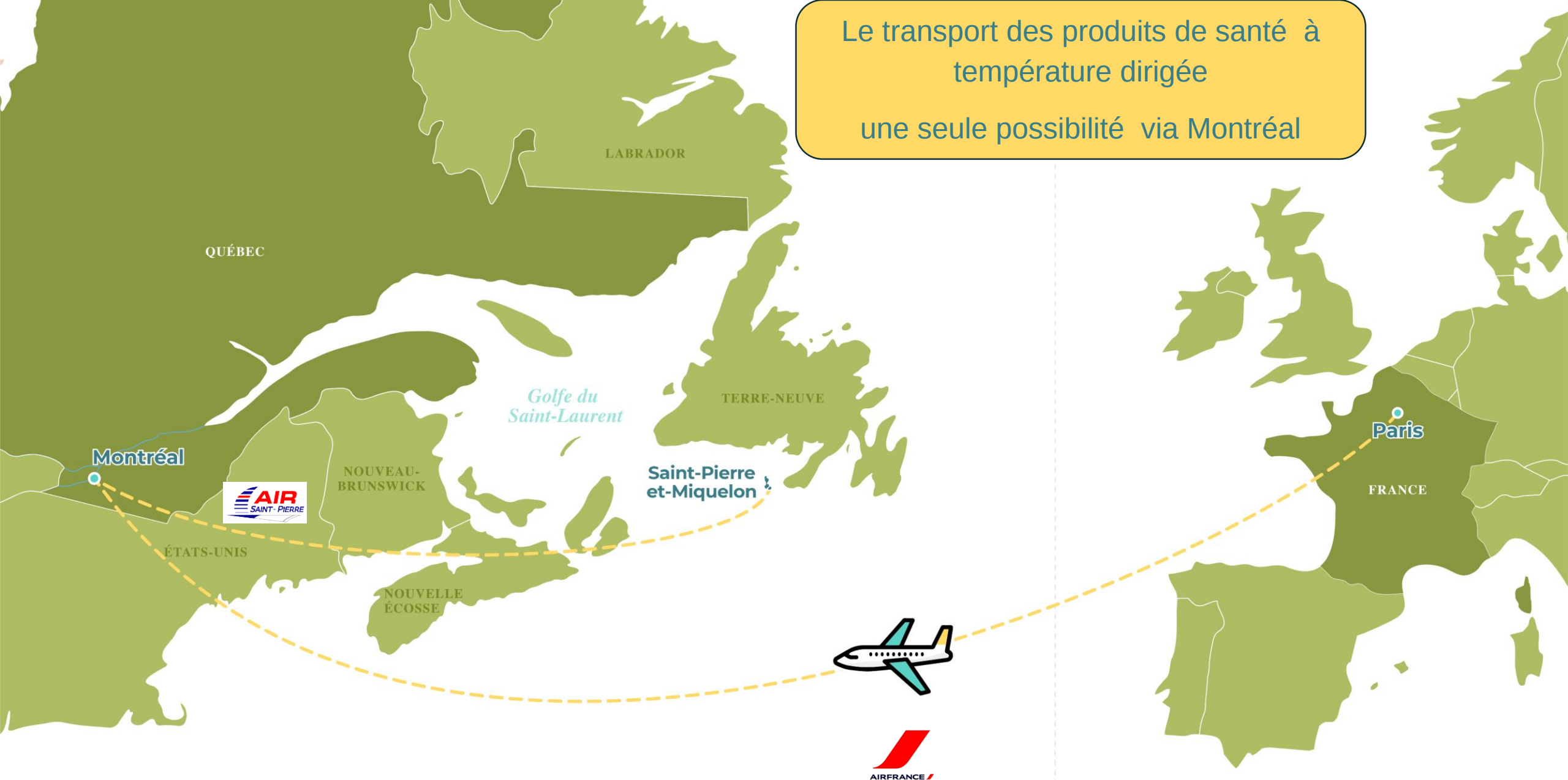
Préconisations :

1. Code de douane à toletter en profondeur
2. Revoir le niveau de taxation des médicaments

Numéro du tarif	Désignation	DD	TS	OM
3001	Glandes et autres organes à usages opothérapiques, à l'état desséché, même pulvérisés; extraits, à usages opothérapiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions; héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs.			
300120	- Extraits de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions	5	6,5	5
300190	- Autres	5	6,5	5
3002	Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang et produits immunologiques, même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures) et produits similaires; cultures de cellules, même modifiées.			
	- Antisérums, autres fractions du sang et produits immunologiques, même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique :			
300212	-- Antisérums et autres fractions du sang	0	0	0
300213	-- Produits immunologiques, non mélangés et ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	0	0	0
300214	-- Produits immunologiques, mélangés et non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	0	0	0
300215	-- Produits immunologiques, présentés sous forme de doses, ou conditionnés pour la vente au détail	0	0	0
	- Vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures) et produits similaires :			
300241	-- Vaccins pour la médecine humaine			
30024110	-- Vaccins contre les coronavirus	0	0	0
30024190	-- Autres vaccins pour la médecine humaine	0	6,5	0
300242	-- Vaccins pour la médecine vétérinaire	0	6,5	5
300249	-- Autres	0	6,5	5
	- Cultures de cellules, même modifiées :			
300251	-- Produits de thérapie cellulaire	5	6,5	5
300259	-- Autres	5	6,5	5
300290	- Autres			
30029010	--Sang humain	0	0	0
30029030	--Sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic	0	0	0
30029050	--Cultures de micro-organismes	5	6,5	5
30029090	--autres	5	6,5	0
3003	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail.			
300310	- Contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits	5	6,5	2
300320	- Autres, contenant des antibiotiques	5	6,5	2
	- Autres, contenant des hormones ou d'autres produits du n° 29.37 :			
300331	-- Contenant de l'insuline	5	6,5	2
300339	-- Autres	5	6,5	2
	- Autres, contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés :			
300341	-- Contenant de l'éphédrine ou ses sels	5	6,5	2
300342	-- Contenant de la pseudoéphédrine (DCI) ou ses sels	5	6,5	2
300343	-- Contenant de la noréphédrine ou ses sels	5	6,5	2
300349	-- Autres	5	6,5	2
300360	- Autres, contenant des principes actifs contre le paludisme décrits dans la Note 2 de sous-positions du présent Chapitre	5	6,5	2
300390	- Autres			

Le transport des produits de santé à
température dirigée

une seule possibilité via Montréal



Le transport des médicaments à température dirigée

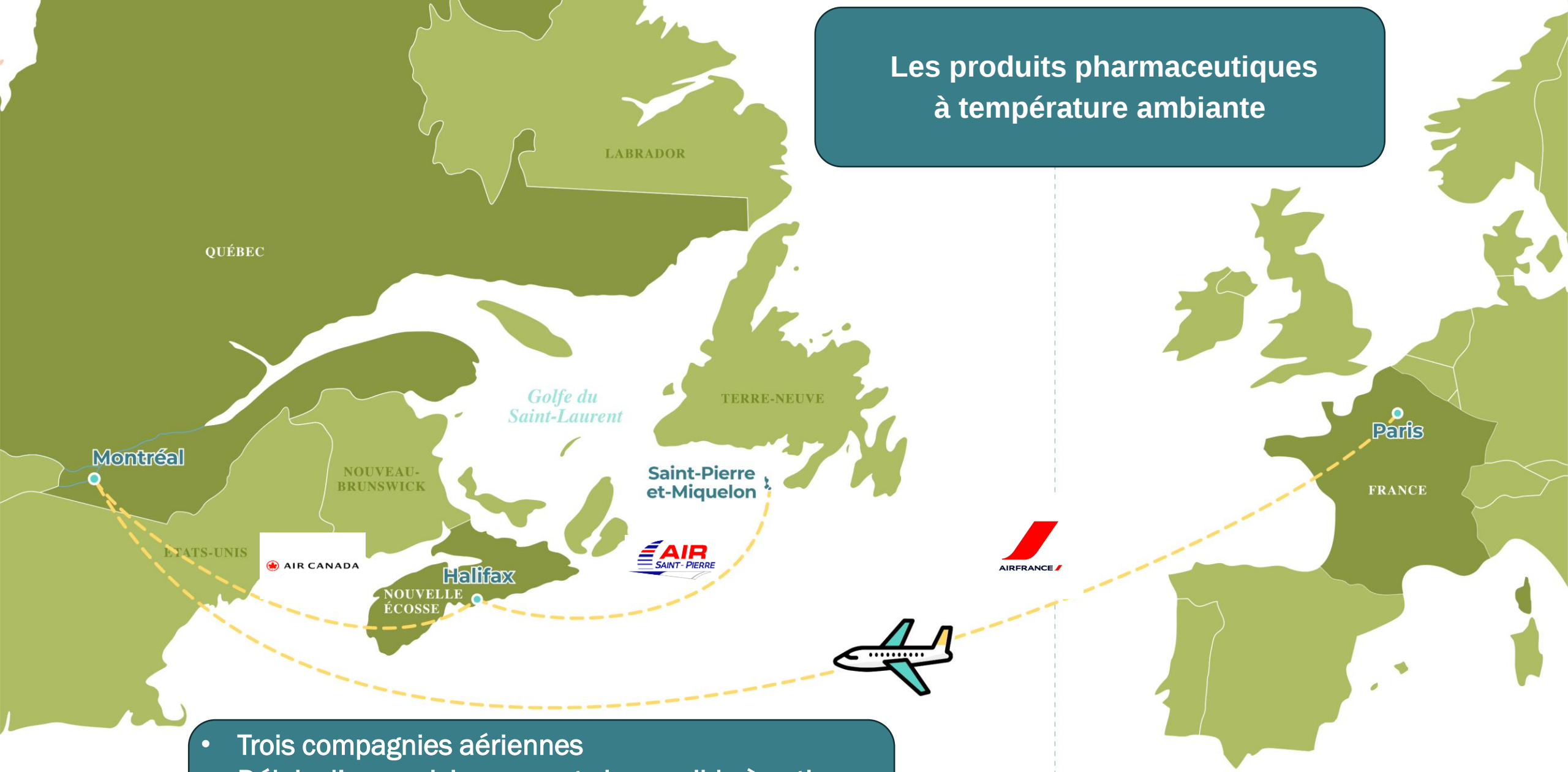
- Fréquence des rotations : un vol par semaine Montréal st Pierre
- ATR 42 volume du fret limité en poids et en volume
- Menzies Aviation Prestataire Cargo Montréal pas réactif
- Transport aérien défaut de priorisation pdts santé (DSP-DGAC)
- La poste est prioritaire en cas d'accumulation de courrier ,la délégation du service public (DSP) prévoit des vols de dégagement
- Embargo sur le fret ambiant la ligne n'apparaît pas aux transitaires

Préconisations

1. Intégrer les produits de santé dans la DSP
2. Prévoir des vols de dégagement
3. Obtenir des fournisseurs un emballage qualifié pour plus de 120h

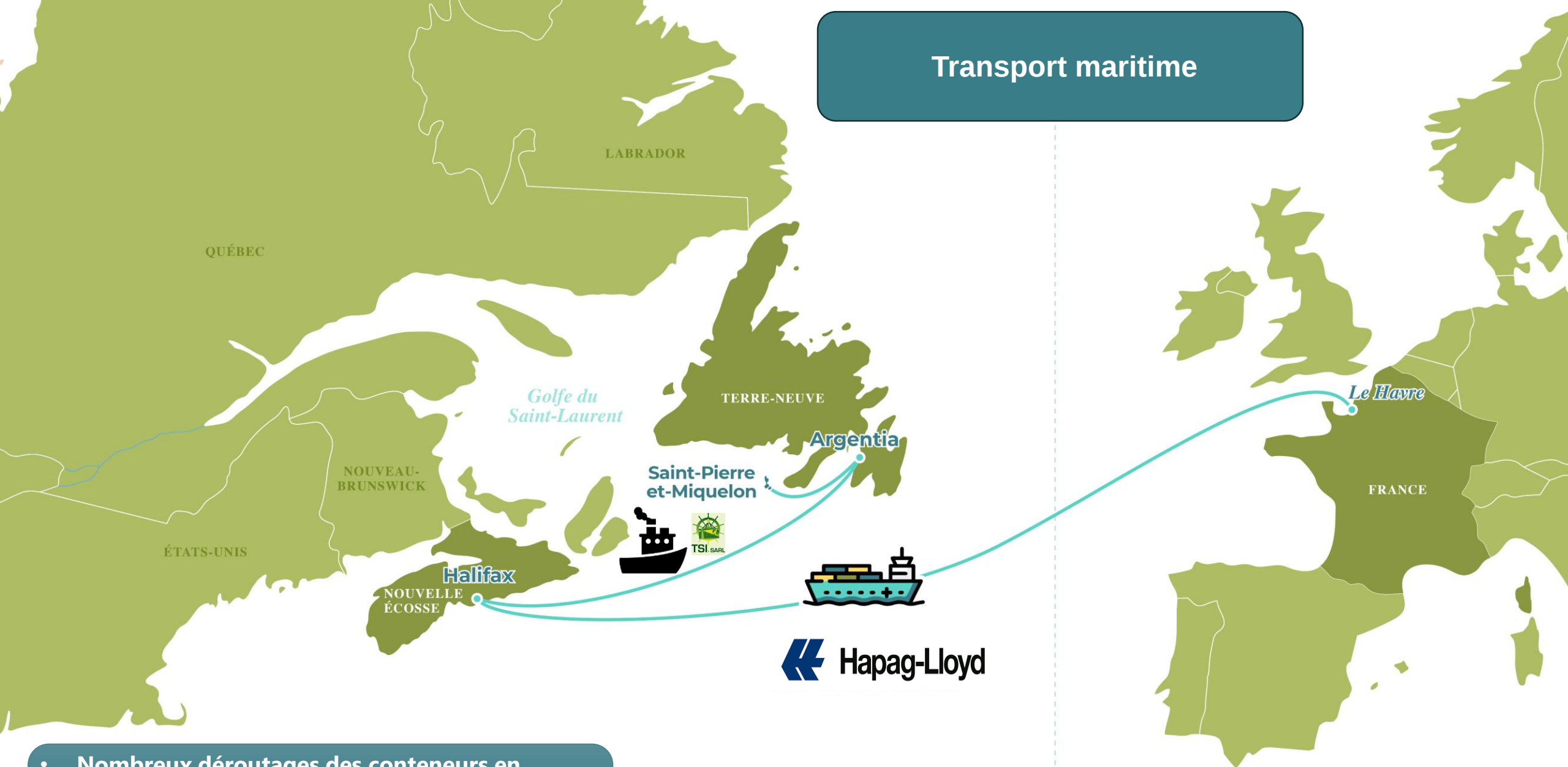


Les produits pharmaceutiques à température ambiante



- Trois compagnies aériennes
- Délais d'approvisionnement impossible à estimer
- Le coût du fret très élevé
- Les produits de santé non prioritaires

Transport maritime



- Nombreux déroutages des conteneurs en provenance d'Europe vers Carthagène
- Retards dans l'acheminement
- Conditions climatiques au Port d'Halifax en hiver

En cas de rupture absence de dérogation
de dépannage par le voisin Canadien

- ❖ La province canadienne de terre neuve est à 34 minutes
- La majorité des évacuations sanitaires se font sur Health Sciences Centre, St. John's, Newfoundland and Labrador
- ❖ À Terre Neuve pas tensions d'approvisionnement
- ❖ Malgré l'absence d'autorisation nous importons les médicaments via un grossiste et la PUI du Health Sciences Centre
- ❖ Pour info les commerces de St Pierre et Miquelon importent et vendent les médicaments canadiens



CAS DES FLUIDES MEDICAUX



Refus d'adhésion au GCS en métropole



Le Centre Hospitalier François Dunan (CHFD) a adhéré au Groupement de Coopération Sanitaire Groupement Audois Prestations Mutualisées (GCS GAPM) de Carcassonne, dans l'objectif d'optimiser les fonctions d'approvisionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur. Le recours à cette centrale d'achat a pour intérêt principal de diminuer le nombre de commandes dans de multiples laboratoires pharmaceutiques grâce au groupage, représentant un gain économique non négligeable en matière de transport mais également un gain de temps primordial au niveau de la gestion des stocks des médicaments et dispositifs médicaux et enfin cette adhésion nous fait bénéficier des prix de la centrale d'achat UNIHA

pour des raisons typiquement administratives nous n'avons plus la possibilité d'être approvisionnés par la plateforme GAPM principalement à cause du statut de Saint Pierre et Miquelon

produits dérivés de certaines sources de matières premières



Convention de Washington
Vos permis et certificats par télé-procédure



» Secrétariat de la CITES
» Site du ministère
» Légifrance
» Base de données PNUE - WCMC
» Site CITES de la Commission européenne
» Site européen sur le commerce des spécimens
» Site d'information du projet i-CITES

AccueilBase informationsCITESAide

Accueil

Base informationsCITES

Taxon
Pays

Aide

Guides
Aide métier
Vos interlocuteurs

Qu'est-ce que la CITES?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES, ou Convention de Washington a pour objectif de garantir que le commerce international des espèces inscrites dans ses annexes, ainsi que des parties et produits qui en sont issus, ne nuit pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages. Pour en savoir plus, consultez nos liens utiles.

Que faire sur ce site?

Ce site vous permet :

- De consulter les données réglementaires et autres, relatives à l'espèce ou au pays qui vous intéresse
- D'effectuer vos demandes de permis et certificats

Quand suis-je concerné?

AccueilBase informationsCITESAide

Inscription

Base informationsCITES

Taxon
Pays

Aide

Guides
Aide métier
Vos interlocuteurs

RésidenceDétail compte

Votre lieu de résidence :

Résidence

☐ Je réside en France dans l'Union européenne (métropole et DOM)☒ Je réside en France hors de l'Union européenne (ex: Polynésie Française, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, St Pierre et Miquelon, ...)☐ Je réside hors de France et souhaite effectuer une demande pour une personne ou une entreprise disposant d'une adresse en France

Vous êtes :

Statut

☐ Particulier ☒ Société ☐ Organisme

Version 2.14.37 25/03/2024 • Plan du site

• Navigateur recommandé : • Firefox

• Acrobat Reader permet d'accéder aux documents et aperçus des demandes : • Téléchargement d'Acrobat

• Mention accessibilité

• Suivi Matomo

Perspectives 2025

- ☐ Intégration des produits de santé dans la Délégation du Service public dès 2025

❑ Ligne directe qui relie la France à l'Amérique du NORD via Saint Pierre et Miquelon
Un cargo à voiles

Désenclavement du territoire et un assouplissement de la vie chère ?

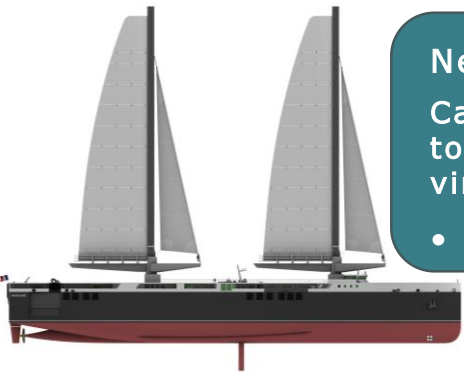
Saint Nazaire – Saint Pierre et Miquelon :
8 jours
Saint Pierre et Miquelon – Baltimore (USA) :
4 jours
Baltimore (USA) – Halifax (Canada)
: 3 jours
Halifax – Saint Pierre et Miquelon
: 1 jour
Saint Pierre et Miquelon – Saint Nazaire :
8 jours
Le nombre de rotations annuelles a été
annoncée : elles seront au nombre de 12



 **NEOLINE**

3^{ème} rencontre
28/05/2024 au Havre


LA COMMUNAUTÉ SUR LAQUELLE LE SOUSIL NE SE COUCHE JAMAIS



Neoliner 136m ro-ro

Capacité de 1200 mètres linéaires ou 5300 tonnes ou 190 EVP (conteneur équivalent vingt pied)

- 80% à 90% de réduction de



- 2 voiles semi-rigides Solid Sail installées sur le navire = 3000m² de voiles
- Voiles et mâts rétractables (pour faciliter le passage sous les ponts)
- Propulsion principale par l'énergie du vent

Avantages pour les chargeurs

- 85% de réduction des émissions, proche 0 émission en 2030
- Indépendant du prix des carburants (pas de BAF)
- De nouvelles dessertes de proximité (moins de transports routiers)
- Avantages image & marketing
- Transport de haute qualité & industriel

